

# De Saïs aux "Jardins de Salluste". À propos d'un document reconsidéré

Christophe Thiers

### ▶ To cite this version:

Christophe Thiers. De Saïs aux "Jardins de Salluste". À propos d'un document reconsidéré. La vallée du Nil et la Méditerranée. Voies de communication et vecteurs culturels, Jun 1998, Montpellier, France. pp.151-166. halshs-02051624

### HAL Id: halshs-02051624 https://shs.hal.science/halshs-02051624v1

Submitted on 27 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ORIENTALIA MONSPELIENSIA XII Institut d'Égyptologie – UMR 5052 du CNRS

## La vallée du Nil et la Méditerranée

Voies de communication et vecteurs culturels Actes du colloque des 5 et 6 juin 1998 Université Paul Valéry, Montpellier

> édité par Sydney H. Aufrère



UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER III

## De Saïs aux « Jardins de Salluste » À propos d'un document reconsidéré

Christophe THIERS IFAO, Le Caire

OUS le numéro d'inventaire C.123 (= N.274; fig. 1), le musée du Louvre possède un fragment de grauwacke – ou « basalte » – daté de l'an 20 du règne de Ptolémée Philadelphe (266/265) <sup>1</sup>. Ce bloc a été acquis en 1808 après l'achat par Napoléon I<sup>er</sup> de la collection des antiquités de la Villa Borghèse à Rome <sup>2</sup>. Cette provenance a priori romaine est importante pour la suite de notre exposé. La partie inférieure du document a été restituée de façon fantaisiste en empruntant des signes à l'inscription, très certainement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle lorsqu'il était d'usage de restaurer les œuvres antiques, et comme cela a été fait à plusieurs reprises pour d'autres œuvres de la collection Borghèse <sup>3</sup>.

162 x 40,4 cm; PM IV, p. 49; Urk. II, 75-80; R. EL-SAYED, La déesse Neith de Saïs II, BdE 86/2, Le Caire, 1982, p. 424-425, doc. 488; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, Le Antichità Egiziane di Roma Imperiale, Rome, 1995, p. 204-206 (49): 56 x 41 cm; en dernier lieu, J. QUAEGEBEUR, « Documents égyptiens anciens et nouveaux relatifs à Arsinoé Philadelphe » dans H. MELAERTS (éd.), Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, StudHell 34, Bruxelles, 1998, p. 94, n° 41. Signalons enfin que ce document a fait l'objet d'un fac-similé par J.G. Wilkinson (Oxford, Bodleian Library MS. Wilkinson dep. A. 14 Fol. 70v-71r), probablement en 1838 à Paris (une copie à Rome avant 1808 n'est pas envisageable); S.J.A. FLYNN, Sir John Gardner Wilkinson, Traveller and Egyptologist 1797-1875, catalogue d'exposition, Oxford, 1997, p. 8 et 13; J. THOMPSON, Sir Gardner Wilkinson and his Circle, Austin, 1992, p. 160-161. On sait que Wilkinson a copié des monuments égyptiens au Louvre le 25 mai 1856 (ibid., p. 199 et n. 83) mais le carnet correspondant ne contient pas de dessin du fragment C. 123; je remercie M<sup>me</sup> M. Dalziel, Principal Library Assistant, qui a eu l'obligeance de vérifier le contenu du carnet de 1856.

<sup>2</sup> Sur les antiques (et surtout les pastiches antiquisants) de la salle égyptienne de la Villa Borghèse, P. ARIZZOLI-CLÉMENTEL, « Charles Percier et la salle égyptienne de la Villa Borghèse », dans G. BRUNEL (éd.), Piranèse et les Français, Colloque tenu à la Villa Médicis 12-14 mai 1976, Rome, 1978, p. 1-32; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 113-115. Plus généralement sur les collections romaines d'antiquités égyptiennes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), voir la présentation de L. SIST, « Le collezzioni egiziane in Roma » dans CR. MORIGI GORI, S. CURTO et S. PERNIGOTTI (éd.), Egitto fuori dell'Egitto. Della riscoperta all'Egittologia Bologne, 1991, p. 409-414.

<sup>3</sup> Le fac-similé de Wilkinson (supra n. 1) atteste en outre que la partie supérieure droite aurait également fait l'objet d'une restauration.

Ce fragment peut aujourd'hui être reconsidéré à la lumière de deux autres documents qui viennent heureusement le compléter.

Le premier a été copié au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie, probablement à Rome. Le dessin en est conservé à la Bibliothèque Vaticane dans le *Codex Ursinianus* (Vat. lat. 3439, fol. 6 r°) (fig. 2) <sup>4</sup>. Cet album d'antiquités est l'œuvre de Pirro Ligorio (vers 1510-1583), architecte pontifical et auteur d'un monumental traité d'architecture romaine <sup>5</sup>. Comme son nom l'indique, ce recueil appartenait à la collection de Fulvio Orsini (1529-1600) <sup>6</sup>. Plusieurs folios contenus dans ce codex concernent des monuments égyptiens. Celui qui nous occupe témoigne précisément de la nature de ces documents dans lesquels l'interprétation souvent fantaisiste des hiéroglyphes prend le pas sur la réalité même de l'objet; par exemple, l'auteur a eu tendance à donner un aspect anthropomorphique à des signes dont il ne percevait pas la signification: le rouleau de papyrus est rendu par deux bras qui s'entrecroisent (col. 7); le signe *hm* est rendu par un homme momiforme (col. 1) ou une jambe (col. 9). On notera enfin la présence inhabituelle de deux traits de séparation entre les colonnes 5 et 6 (voir *infra*). Les dessins contenus dans le *Codex* ont été identifiés avec leurs modèles originaux retrouvés à Rome <sup>7</sup>; ce n'est malheureusement pas le cas pour celui qui nous concerne. Le rapprochement entre ce dessin et le bloc du Louvre a été proposé par J. Yoyotte <sup>8</sup>.

Ce document, relevé par Pirro Ligorio, trouve un parallèle dans un autre dessin exécuté par Étienne Dupérac (1560-1601) et qui est conservé au Cabinet des dessins du département des Arts graphiques du musée du Louvre (fig. 3) 9. Il permet de lever le doute sur l'anomalie du dessin du Codex Ursinianus concernant les deux traits de séparation. L'auteur du Codex Ursinianus a probablement utilisé ce subterfuge pour « recaler » les colonnes de texte par rapport à la scène supérieure ; on voit en effet sur le dessin d'É. Dupérac que les pieds des personnages sont davantage décalés vers la droite.

<sup>4</sup> A. ROULLET, The Egyptian and Egyptianizing Monuments of Imperial Rome, EPRO 20, Leyde, 1972, p. 63, n° 44 et pl. XLVI (62).

<sup>5</sup> Sur ce personnage, Th. ASHBY, « The Bodleian Ms. of Pirro Ligorio », JRS 9, 1919, p. 170-201; E. MANDOWSKI et C. MITCHELL, Pirro Ligorio's Roman Antiquities, Londres, 1963 (non consulté); le Codex Ursinianus présente des extraits de la première version du traité d'architecture de P. Ligorio (Naples XIII. B 1-10) et est en fait l'œuvre d'un certain Panvianus; Th. ASHBY, op. cit., p. 172.

<sup>6</sup> Sur ce recueil, P. DE NOLHAC, La bibliothèque de Fulvio Orsini, BEPHE V<sup>e</sup> section 74, Paris, 1887,

n. 263.

<sup>7</sup> Codex Ursinianus, fol. 8 r° et 9 r° (A. ROULLET, op. cit., p. 63, n° 45) = Statue Florence 1011; P. VERNUS, Athribis, BdE 74, Le Caire, 1978, p. 181-182 (147) et pl. 26-27.

<sup>8</sup> Dans A. ROULLET, op. cit., p. 63, n° 44. Les clichés du codex sont également conservés au Collège de France dans les archives de Seymour de Ricci (D 55, 1-6); je remercie le Professeur J. Yoyotte qui a mis à ma

disposition cette documentation.

9 Recueil É. DUPÉRAC, Illustration de fragmens antiques. Livre second. Contenant plusieurs figures d'Idoles, d'Obélisques, Lettres Hiérogliphyques des Ægyptiens retirées & recueillies dans les marbres antiques qui se trouvent à Rome & autres lieux d'Italie, inv. 26.403 (le frontispice du livre troisième porte la date de 1575) = J. GUIFFREY, P. MARCEL, Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles, École Française V, Paris, 1910, p. 64, n° 3864; d'après A. ROULLET, op. cit., p. 63. Je remercie M<sup>me</sup> Fr. Viatte, Conservateur général, chargé du département des Arts graphiques, qui m'a autorisé à consulter ce document et M<sup>me</sup> Chr. André pour son accueil bienveillant et le soin apporté à l'obtention de la photographie du dessin.

On doit évoquer la similitude frappante entre ces deux recueils attribués à deux auteurs différents. Chaque dessin du recueil d'É. Dupérac se retrouve, de façon quasi identique, dans le *Codex Ursinianus*. Pour ne prendre que le cas qui nous occupe, le dessin comporte généralement les mêmes interprétations erronées des signes, les mêmes particularités dans le rendu des hiéroglyphes <sup>10</sup>. Il n'entre toutefois pas dans nos compétences de préciser les relations qui unissent ces deux recueils, étroitement liés à d'autres copies contemporaines <sup>11</sup>.

Le second document a été découvert en 1664 lors de travaux sur la place Santo Stefano de Bologne. Il a été reproduit par Athanase Kircher deux ans plus tard (fig. 4) <sup>12</sup>, puis par Lorenzo Legati (fig. 5) <sup>13</sup> et par Carlo Cesare Malvasia (fig. 6) <sup>14</sup>. Ce bloc de « basalte » a été identifié en deux temps par S. Pernigotti <sup>15</sup>. Considérant le bloc comme perdu, cet auteur a utilisé la copie de L. Legati qui paraissait la plus fidèle. Je dois à G. Godron† la chance d'avoir retrouvé ce bloc, actuellement conservé au musée archéologique national de Naples (fig. 7) <sup>16</sup>; il appartenait à la collection Borgia, acquise dans sa totalité par le Musée de Naples en 1817 <sup>17</sup>.

À l'examen du contenu de leur texte, la disposition relative des trois fragments ne pose pas de difficulté (fig. 8). Le *Codex Ursinianus*/Dupérac (= A) livre le début du texte; le bloc de Naples (= B) se raccorde très probablement avec le doc. A pour ce qui concerne les quatre premières colonnes; et le bloc Louvre C.123 (= C) se place au-dessous. L'ensemble ainsi

<sup>10</sup> Le dessin d'É. Dupérac présente la partie inférieure du bloc cassé, élément important pour la reconstitution graphique du document, et qui témoignerait d'une copie d'après l'original; on a également déjà noté la présence d'un seul trait de séparation entre les colonnes 5 et 6.

<sup>11</sup> La Bibliothèque Nationale (Manuscrits coll. Dupuy) possède un recueil d'É. Dupérac semblable à celui du Louvre ; un autre recueil regroupant les vingt premiers feuillets du recueil du Louvre est signalé à Berlin ; d'après J. GUIFFREY, P. MARCEL, *op. cit.*, p. 60.

<sup>12</sup> A. KIRCHER, Ad Alexandrum VII Pont. Max. Obelisci Aegyptiaci nuper inter Isaei Romani rudera effosi interpretatio hieroglyphica, Rome, 1666, p. 122-124.

<sup>13</sup> L. LEGATI, Museo Cospiano, annesso a quello del famoso Ulisse Aldrovandi e donato alla sua patria d'all'illustrissimo signor Ferdinando Cospi, Bologne, 1677, p. 165-166 (9).

<sup>14</sup> C.C. MALVASIA, Marmora Felsinea, innumeris non solum inscriptionibus exteris hucusque ineditis sed etiam quamplurimis doctissimorum virorum expositionibus roborata et eucta, Bologne, 1690, p. 33-36 (cite des passages d'A. Kircher) et p. 608 (copie de A. Kircher).

15 S. PERNIGOTTI, « L'iscrizione egiziana di Santo Stefano: pagine di storia antica e moderna «, Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le province di Romagna, n. s. 31-32, 1980-1981, p. 1-28, bibliographie p. 11 (= S. PERNIGOTTI 1980-1981); id., « Ancora sull'iscrizione egiziana di S. Stefano con Postilla di G. Fasoli », Deputazione di storia patria per le province di Romagna 35, 1984, p. 37-46; voir également id., « I monumenti egiziani ritrovati in Italia: aspetti di una problematica » dans L. SERRA (éd.), Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa meditterranea. Atti del Congresso Internazionale di Amalfi, 5-8 dicembre 1983, 1, Naples, 1986, p. 256-258. Pour les ægyptiaca de Bologne, M. MALAISE, Inventaire préliminaire des documents égyptiens découverts en Italie, EPRO 21, Leiden, 1972, p. 24-26 (le bloc de Santo Stefano est signalé p. 25, n° 6).

16 Inv. 1034; « basalto », 12,5 x 14 x 4,6; La Collezione egiziana del Museo Archeologico Nazionale di Napoli, Naples, 1989, p. 128 (13.2): « Epoca tarda ». Je remercie M<sup>lle</sup> M. Trapani qui s'est chargée d'obtenir une photographie de ce bloc.

<sup>17</sup> Renseignement aimablement communiqué par M<sup>lle</sup> S. Demichelis. Sur l'histoire de la collection égyptienne du Musée de Naples, *ibid.* p. 2-5; R. PIRELLI, « La storia della sezione egiziana del Museo Archeologico Nazionale di Napoli » dans *Egitto fuori l'Egitto*, p. 341-345.

réuni est loin de livrer la totalité du document. Onze colonnes (orientées de droite à gauche) sont conservées en partie (A et C). La quasi-totalité de la partie médiane (à l'exception de B) est perdue, de même que la partie inférieure du texte dont il est difficile de préciser l'importance. On peut donc proposer une restitution en tenant compte en particulier de la première colonne livrant la titulature royale.

Les onze colonnes correspondent à la largeur originelle du document. On observe en effet que les deux traits de séparation des colonnes qui se situent aux extrémités du bloc C sont plus larges que les autres, soulignant ainsi les limites latérales du texte <sup>18</sup>. Deux autres indices sont fournis par le doc. A. Celui-ci présente également onze colonnes et la scène représentée sur ce dessin (*infra*) ainsi que la ligne de texte semblent bien être complètes à l'extrémité gauche.

Ainsi reconstitué, on peut interpréter les restes de la scène du doc. A. Au-dessus d'une ligne de texte les pieds de quatre personnages ont été reproduits. Le roi (←), identifié par la queue de taureau, est suivi d'une autre personne que l'on peut identifier à Arsinoé II. Le couple royal se présentait devant deux divinités (→), la première tenant un sceptre *ouas*, la seconde vraisemblablement un sceptre *ouadj*. On pourrait considérer de façon traditionnelle que l'on a affaire à un dieu et une déesse. Cependant, Neith de Saïs est souvent créditée d'un sceptre *ouas* <sup>19</sup>. Les mentions récurrentes de Neith dans le texte semblent exclure qu'elle soit supplantée par une divinité masculine dans le cintre. On aurait donc Neith suivie d'une autre déesse <sup>20</sup>. Il est alors tentant de reconnaître Arsinoé II, déesse associée, morte en l'an 15 de Philadelphe (270) (stèle de Mendès, l. 12-13), et dont le texte rappelle à deux reprises la divinisation par la présentation de statues (A, col. 8 et C, col. 10) <sup>21</sup>.

Bien que fautives en de nombreux points, les deux copies du XVI<sup>e</sup> siècle représentent une source d'importance. L'interprétation de plusieurs passages reste délicate mais l'ensemble du contenu des colonnes s'accorde avec les deux autres documents et les complète largement. En outre, les copies du XVII<sup>e</sup> siècle de C peuvent être sensiblement améliorées par l'original conservé à Naples.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Les traces à l'extrémité gauche correspondent à des éclats de la pierre et non à des restes de signes. Ces éclats n'apparaissent pas sur le fac-similé de Wilkinson (supra n. 1)

<sup>19</sup> R. EL-SAYED, Documents relatifs à Saïs et ses divinités, BdE 69, Le Caire, 1975, p. 64, n. a.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Les pieds rapprochés soulignent l'attitude de personnages féminins portant une longue robe ; mais peut-on tenir compte d'un tel détail dans cette représentation ? La figure de droite (Arsinoé II ?) n'a pas les pieds représentés de cette façon.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> La reine défunte peut en effet être représentée à deux reprises sur un même document, comme en témoigne la stèle de Mendès (CGC 22181); voir J. QUAEGEBEUR, « Arsinoé Philadelphe, reine «roi» et déesse à Hildesheim », GM 87, 1985, p. 76; id., « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes » dans Das ptolemäische Ägypten. Akten des internationalen Symposions 27.-29. September 1976 in Berlin (H. MAEHLER et M. STOCKA éd.), Mayence, 1978, p. 249; M. MINAS, « Die κανηφόροs. Aspekte des ptolemäischen Dynastiekults » dans StudHell 34, 1998, p. 51-53; la nature particulière de ce document peut expliquer le choix iconographique du cintre mais ce choix a pu être reproduit ailleurs. Peut-être aurait-on une disposition analogue sur le linteau de la porte de l'Est à Karnak où Philadelphe, officiant de façon symétrique devant la triade thébaine accompagnée d'Arsinoé II divinisée, était suivi d'un personnage féminin (visible sur la moitié gauche et dont il ne reste que les pieds = LD IV, 8a) qui était certainement Arsinoé II; sur cette scène, J. QUAEGEBEUR dans StudHell 34, 1998, p. 80 et 91, n° 24.

#### Nature du document

Le fragment du Louvre est généralement considéré comme ayant appartenu à un naos <sup>22</sup>. La reconstitution que l'on peut désormais proposer permet de reprendre la question. Le bloc C a été remployé, encastré dans l'appui d'une fenêtre de la salle égyptienne de la Villa Borghèse <sup>23</sup>; on pourrait donc considérer qu'il a pu être retaillé à cette occasion et que son épaisseur n'est pas celle d'origine. Cependant, la découverte du fragment B à Bologne lors de travaux de terrassement permet de prétendre que l'on a l'épaisseur originelle (4,6 cm); cet indice plaide en faveur d'une stèle plutôt qu'un naos.

Les stèles royales ptolémaïques sont traditionnellement inscrites en lignes et non en colonnes, ce qui a permis dans un premier temps d'exclure ce type de document au profit d'une paroi de naos <sup>24</sup>. En revanche, plusieurs textes royaux de la XXVI<sup>e</sup> à la XXX<sup>e</sup> dynastie sont inscrits en colonnes. On retiendra, à titre d'exemples, une stèle de donation d'Apriès <sup>25</sup> et une stèle de Psammétique II <sup>26</sup>. La comparaison avec la stèle de Naucratis de Nectanébo I<sup>er</sup> est également intéressante <sup>27</sup>. Bien entendu, des stèles royales tardives peuvent être inscrites en lignes <sup>28</sup>. Ne peut-on pas considérer que l'on a affaire, avec ce document de Philadelphe, à une réminiscence de cette tradition tardive et peut-être précisément saïte ?

L'organisation de notre texte est en tout point comparable à des stèles historiques ptolémaïques bien connues (cf. Pithom, Mendès) : protocole royal suivi de la désignation de la divinité du Lagide et de l'éloge royal, préambules nécessaires avant d'aborder le récit. En revanche, ce type de texte n'apparaît pas sur les naos ptolémaïques.

Enfin, les rares éléments de la décoration du bloc A semblent favorables à un rapprochement avec une scène de cintre de stèle ; il n'est pas certain cependant qu'il y ait eu plus de quatre personnages représentés.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> P. ex.: PM IV, p. 49; P. MONTET, *Géographie* I, p. 83; J. QUAEGEBEUR, « Ptolémée II en adoration devant Arsinoé II divinisée », *BIFAO* 69, 1971, p. 212; Chr. THIERS, « Un naos de Ptolémée II consacré à Sokar », *BIFAO* 97, 1997, p. 263. Également considéré comme un fragment de stèle: GDG V, p. 2; R. ELSAYEd, *La déesse Neith de Saïs* II, p. 424-425, doc. 488; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 204 (49).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> P. ARIZZOLI-CLÉMENTEL dans G. BRUNEL (éd.), Piranèse et les Français, p. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> S. PERNIGOTTI 1980-1981, p. 26. Les stèles d'époque ptolémaïque et romaine inscrites verticalement sont des stèles funéraires de particuliers ; voir p. ex. A. BEY KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines, CGC* 22001-22208, 2 vol., Le Caire, 1904-1905 (CGC 22027, 22070, 22071, 22110, 22134, 22142, 22143, 22144, 22145, 22146, 22148, 22149, 22185).

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> T. CHRISTENSEN, « Comments on the stela ÆIN 1037 (E 872; A 759) Ny Carlsberg Glyptotek », GöttMisz 65, 1983, p. 7-24; D. MEEKS, « Les donations aux temples dans l'Égypte du I<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. » dans E. LIPINSKA (éd.), State and Temple Economy in the Ancient Near East 2, OLA 6, Louvain, 1979, p. 678, 26.4.4a.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> H. BAKRY, « Psammetichus II and his newly-found Stela at Shellal », OrAnt 6, 1967, p. 235-244.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 417-418, doc. 481; *La Gloire d'Alexandrie*, catalogue d'exposition, Paris, 1998, p. 44-45, n° 11.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Par exemple, stèle d'Amasis BM EA 1427 (PM IV, p. 48) provenant de Saïs : présentation en lignes et cintre avec le roi offrant à Neith (sceptre *ouas*) suivie de Horus de Resenet et Horus de Mehenet.

La présence d'une ligne de texte sous la scène reste un élément original qui ne trouve pas de parallèle à ma connaissance.

L'objection principale que l'on pourra soulever est la taille particulière de ce document (assez longiligne), comparé aux autres stèles émanant des clergés de Pithom, de Mendès ou de Bouto (stèle de Satrape) <sup>29</sup>.

### Données du texte

Dans le cadre de cette présentation, il n'est pas nécessaire de reprendre en détail le contenu du texte <sup>30</sup>. Il convient cependant de signaler quelques points. Le fragment A apporte un complément non négligeable au texte du Louvre. Il indique la date de rédaction, en l'an 22 (264/263). Bien que d'une lecture difficile, le développement concernant l'éloge royal est original et complète le bloc C.

En l'an 20 (266/265) Philadelphe demande que la statue d'Arsinoé II divinisée apparaisse en procession (A, col. 8); probablement en l'an 21, ce sont les prêtres égyptiens qui prennent cette même initiative pour rendre hommage à la déesse Philadelphe (C, col. 10). Ils développent ainsi le culte posthume de la souveraine. On reviendra plus bas sur cette question décisive quant à l'interprétation romaine de ce document. Un autre élément important est la mention d'une visite royale, certainement à Saïs, en l'an 21 (265/264).

### Histoire du monument et diffusion des ægyptiaca

Je terminerai l'examen de ce document en évoquant des questions qui touchent plus directement les aspects culturels entre l'Égypte et la Méditerranée.

Étant donné que les trois fragments proviennent d'Italie, ce monument saïte doit donc être pris en compte dans la diffusion des monuments égyptiens sur le pourtour méditerranéen. À peu de distance d'Alexandrie, Saïs était d'un accès facile par la branche de Rosette et a servi de site d'approvisionnement en ægyptiaca. Le transfert de ce monument vers la péninsule italienne n'a donc rien pour surprendre. D'autres monuments romains proviennent de Saïs : deux obélisques d'Apriès <sup>31</sup> et un sphinx d'Amasis (Rome, Museo Capitolino, Sala dei monumenti dell'Iseo Campense n° 8) <sup>32</sup>.

 $<sup>^{29}</sup>$  Stèle de Pithom : 128 x 98 cm ; Stèle de Mendès : 147 x 78 cm ; Stèle du Satrape : 185 x 118 cm ; Stèle de Naucratis : 198 x 86 cm ; proposition pour la Stèle de Saïs : +/- 150 (?) x 40 cm ; à rapprocher du décret de l'an 23 d'Épiphane Caire RT  $\frac{2}{3}$  25/7 : 127 x 49 cm.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Chr. THIERS, « Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs. La stèle *Codex Ursinianus*, fol. 6 r° + Naples 1034 + Louvre C.123 », *BIFAO* 99, 1999, p. 423-445.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> A. ROULLET, op. cit., p. 76, n° 77 (fig. 95) (fragment d'obélisque); p. 76-77, n° 78 (obélisque).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Ibid., p. 133, n° 279; PM VII, p. 414; il est consacré à « Osiris, grand dieu qui préside au Château de l'abeille », c'est-à-dire à Osiris Hémag de Saïs; P. GALLO, Ostraca demotici e ieratici dall'archivio bilingue di Narmouthis II (nn. 34-99), Quaderni di Medinet Madi 3, Pise, 1997, p. XXIV, n. 21; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 162-163.

À l'hypothèse d'un transport depuis Saïs au Moyen-Âge <sup>33</sup>, il faut plutôt envisager que le document a été apporté en Italie dans l'Antiquité. En outre, on doit probablement préférer le transport du monument complet, qui aurait été dispersé par la suite. La découverte du bloc **B** à Bologne est intéressante sur ce point. Le *Codex Ursinianus* livre des copies de monuments romains. Sur les cinq premiers folios, le lieu où le monument a été copié est précisé; malheureusement, cette indication n'apparaît pas sur le sixième folio qui nous intéresse. Le recueil d'É. Dupérac n'apporte pas non plus d'indication sur le lieu de copie. On sait pourtant que P. Ligorio et É. Dupérac ont travaillé sur le domaine des « Jardins de Salluste » dont ils ont respectivement dressé un plan et une vue « reconstruite » <sup>34</sup>. À titre d'hypothèse, on pourrait penser que le monument de Philadelphe a été dispersé – peut-être dès l'Antiquité – entre Rome et l'Iseum de Bologne <sup>35</sup>. À l'évidence, les deux blocs de Naples et du Louvre ont été sciés.

Cette hypothèse pose toutefois la question du rôle accordé à ces ægyptiaca dispersées dans certaines régions d'Italie. En effet, quelle destination peut-on attribuer à un si petit fragment de relief – sans lien direct apparent avec un culte – dans un temple destiné à un culte isiaque? Même l'aspect décoratif, le désir de présenter un cadre égyptisant, une ambiance nilotique, semblent difficilement trouver une réponse favorable face à un tel fragment. Comme on le verra plus bas, c'est plutôt au sein d'un ensemble cohérent d'objets qu'il est possible de proposer une explication.

La date du déplacement des ægyptiaca est le plus souvent difficile à fixer. Notre monument saïte ne fait pas exception. À titre d'hypothèse et avec toutes les réserves qu'il convient de mettre en avant, on peut cependant présenter quelques éléments de réflexion.

Soulignons dans un premier temps que les monuments au nom de Philadelphe présents à Rome sont peu nombreux mais significatifs. Il s'agit des célèbres statues du couple des dieux Adelphes conservées au musée du Vatican (inv. 22681 et 22682) 36; une autre statue monumentale de Philadelphe de la collection de la Villa Albani-Torlonia (inv. 558) est originaire de Boubastis 37; enfin, une clepsydre provenant du site de l'Iseum Campense est

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Hypothèse de G. Fasoli dans S. PERNIGOTTI 1980-1981, p. 46 ; les fragments du Louvre et de Naples (trouvé à Bologne) auraient été transportés par deux personnes (un Français et un Italien) de retour des croisades de saint Louis! Cette hypothèse ne tient pas puisque l'on sait que le C. 123 a été acquis en 1808 et qu'il provenait lui aussi d'Italie.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> E. TALAMO, « Gli horti di Sallusto a Porta Collina » dans M. CIMA et E. LA ROCCA (éd.), Horti romani. Atti del Convegno Internazionale Roma, 4-6 maggio 1995, Bulletino della Commissione Archeologica Comunale di Roma. Supplementi 6, Rome, 1998, p. 119, fig. 4 et p. 118, fig. 2.

<sup>35</sup> Cf. S. PERNIGOTTI 1980-1981, p. 27-28.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> PM IV, p. 63; G. BOTTI, P. ROMANELLI, Le sculture del Museo Gregoriano Egizio, MVAA 9, Cité du Vatican, 1951, p. 22-25, n° 31-32 et pl. XXII-XXIII; J.-Cl. GRENIER, Museo Gregoriano Egizio, Guide Cataloghi Musei Vaticani. 2, Rome, 1993, p. 51, V.12-13 (bibliographie); A. ROULLET, op. cit., p. 102, n° 153 et pl. CXXV, fig. 177 et p. 109, n° 180 et pl. CXCV, fig. 203; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 148-150; J. QUAEGEBEUR dans StudHell 34, 1998, p. 86, n° 5 (Arsinoé II).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> PM IV, p. 33; S. CURTO, « I monumenti egizi nelle Villa Torlonia a Roma », OrAnt 6, 1967 (Studi in

conservée au Museo Barracco (inv. 27) <sup>38</sup> et un fragment d'une autre clepsydre – qui aurait été acquis à Rome – est conservé dans la collection Thorwaldsen de Copenhague (inv. 351) <sup>39</sup>.

On se rappellera que dans un but politique et/ou religieux les statues des dieux Adelphes provenant d'Héliopolis et celle de la reine Touya – également conservée au Vatican (inv. 22678) 40 – ont peut-être été apportées à Rome par Caligula l'égyptophile, désireux de magnifier sa mère et sa sœur-épouse Drusilla, et installées dans la propriété impériale des « Jardins de Salluste » ; c'est probablement à cette occasion qu'une quatrième statue (Vatican inv. 22683) représentant « Drusilla-Arsinoé » a été réalisée sur le modèle de celle d'Arsinoé II 41 ; cette hypothèse a été proposée par J.-Cl. Grenier 42.

D'autre part la volonté de Caligula de sacraliser et de diviniser la fonction impériale sur le modèle de la monarchie lagide est manifeste. Et on sait bien que le couple Philadelphe-Arsinoé II est à l'origine du culte des souverains lagides, dès avant la mort de la reine mais surtout après la mort de cette dernière <sup>43</sup>. Caligula a lui aussi reçu un culte ; un temple du Palatin abritait une statue le représentant <sup>44</sup>. Et tout comme Philadelphe, il a voué un véritable culte à sa sœur-épouse défunte (23 septembre 38) <sup>45</sup>, célébrée en tant que *synnaos thea* dans le

Onore di Giuseppe Botti), p. 74-80, 82, n° 4 et pl. XXIV-XXV; A.ROULLET, op. cit., p. 108, n° 177 et pl. CXLIII, fig. 201; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 141-142; Z. KISS, « Notes sur le portrait impérial romain en Égypte », MDAIK 31, 1975, p. 294 et n. 9; J. QUAEGEBEUR, dans StudHell 34, 1998, p. 102, n° 72.

<sup>38</sup> G. CAREDDU, Museo Barraco di sculture antica. La collezione egiziana, Rome, 1985, p. 31-32 (36) et pl. 36 (a-c); P. MENGOLI, « La clessidra egizia del museo Barracco », VicOr 6, 1986, p. 193-217; A. ROULLET, op. cit., p. 146, n° 329 et fig. 343; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 160-161; K. LEMBKE, Das Iseum Campense in Rom. Studie über den Isiskult unter Domitian, Archäologie und Geschichte 3, Heidelberg, 1994, p. 247, n° 53 et pl. 47 (2).

<sup>39</sup> I. DANNESKÏOLD-SAMSØE, « À propos du calendrier d'Égypte » dans *Actes du XXIX*<sup>e</sup> congrès international des Orientalistes 1973, Section Égyptologie 1, Paris, 1975, p. 33; GLdR IV, p. 237, LXVI. Sur ces deux clepsydres, voir infra.

<sup>40</sup> G. BOTTI, P. ROMANELLI, *op. cit.*, p. 18-21, n° 28 et pl. XIX-XXII; J.-Cl. GRENIER, *op. cit.*, p. 49, V.8; A. ROULLET, *op. cit.*, p. 108, n° 19 et pl. CXLIV, fig. 202.

<sup>41</sup> PM IV, p. 63; G. BOTTI, P. ROMANELLI, *op. cit.*, p. 25-26, n°33 et pl. XXII-XXIII; A. ROULLET, *op. cit.*, p. 109, n° 181 et pl. CXLVI, fig. 204; J. QUAEGEBEUR dans *StudHell* 34, 1998, p. 104, n° 81.

<sup>42</sup> J.-CL. GRENIER, « Notes isiaques I (1-6) », Bollettino Monumenti Musei Gallerie Pontificie 9/1, 1989, p. 21-32. Sur l'égyptophilie de Caligula voir E. KÖBERLEIN, Caligula und die ägyptischen Kulte, BKP 3, Meisenheim am Glan, 1962; M. MALAISE, Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie, EPRO 22, Leyde, 1972, p. 395-401. Sur les « Jardins de Salluste » implantés au nord de Rome, voir en dernier lieu l'étude de E. TALAMO, op. cit., p. 113-169.

<sup>43</sup> Une prêtrise éponyme est attestée dès 272/271 (*P. Hibeh* II 199, col. II, 1.12 et 16-17) mais la mort de la reine en juillet 270 marque une étape décisive dans le culte des Pharaons lagides ; sur la date de la mort de la reine voir en dernier lieu H. CADELL, « À quelle date Arsinoé II Philadelphe est-elle décédée ? » dans *StudHell* 34, 1998, p. 1-3 ; sur la documentation égyptienne concernant cette reine, J. QUAEGEBEUR dans *StudHell* 34, 1998, p. 73-108.

<sup>44</sup> SUÉTONE, Caligula, XXII, 3; DION CASSIUS, LIX, 28, 2-6; la statue faisait l'objet de rites journaliers; E. KÖBERLEIN, op. cit., p. 44-49. On sait également que Caligula s'est plu à porter les épithètes de certains Lagides (Évergète, Épiphane d'après PHILON, Legatio, 22 et 188); M. MALAISE, Conditions, p. 397. On s'explique d'autant moins pourquoi il n'a pas adopté celle de Philadelphe; peut-être que la signification de cette épithète, primitivement accordée à Arsinoé II, ne convenait pas à un empereur, tout égyptophile qu'il fût.

45 Voir SUÉTONE, Caligula, XXIV.

temple de Vénus sur le Forum et dans un sanctuaire auquel étaient attachés « vingt prêtres, aussi bien hommes que femmes » <sup>46</sup>. Il présenta au cirque la statue de sa sœur-épouse sur un char tiré par des éléphants le jour de son anniversaire <sup>47</sup>.

Le contenu de la stèle apporte, ce me semble, un argument d'importance qui vient renforcer l'hypothèse proposée par J.-Cl. Grenier. Les faits que l'on vient de rappeler ne sont pas en effet sans évoquer les mentions des statues d'Arsinoé II divinisée présentes à deux reprises dans la stèle de Saïs et également adorée en tant que *synnaos thea*. Les mesures prises par Philadelphe lui-même et les prêtres célébrant le culte posthume de la reine cadrent parfaitement avec l'idéologie impériale développée par Caligula.

L'objection principale à cette reconstitution concernerait la nature même des documents que l'on confronte, d'une part des statues imposantes capables de véhiculer une idéologie impériale, d'autre part un décret rendu par des prêtres sur une stèle soignée mais malgré tout modeste. Toutefois, dans l'ambiance égyptophile ou égyptomaniaque – et peut-être faudrait-il dire « philadelphomaniaque » – de son règne, il est fort possible que Caligula ait voulu installer dans un édifice particulier (une sorte de pavillon) divers monuments attribués à Philadelphe, comme en témoignerait la découverte des statues du Vatican en un même endroit dans les « Jardins de Salluste »  $^{48}$ . On peut donc envisager qu'à côté de ces statues, la stèle de Saïs a pu prendre part à la décoration de ce pavillon voué à la mémoire des dieux Adelphes et à la divinisation de l'Empereur et de sa sœur-épouse  $^{49}$ . Le contenu de la stèle mentionnant l'exposition (sh°) des statues de la reine n'aurait-il pas justement été exploité dans l'optique de l'installation des statues dans cet édifice ? N'aurait-on pas là, en quelque sorte, une stèle de « fondation » ?

Cette question pourrait soulever une seconde objection concernant l'importance à accorder à un texte hiéroglyphique dans la politique impériale romaine. À l'exception des monuments égyptiens utilisés pour décorer les temples isiaques de Rome, deux raisons sont à l'origine de l'installation dans la Ville d'ægyptiaca ou de monuments inscrits d'hiéroglyphes à l'époque romaine. La première concerne l'idéologie impériale, le texte hiéroglyphique étant un témoignage politique, un élément de propagande; cette particularité a été mise en exergue pour l'obélisque de Domitien (obélisque Pamphili) <sup>50</sup>. La seconde est affaire d'attrait particulier pour l'Égypte; un autre obélisque, celui d'Antinoüs, illustre les « lubies »

<sup>46</sup> DION CASSIUS, LIX, 11, 2-3.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> DION CASSIUS, LIX, 13, 8. Sur les épisodes concernant la mort de Drusilla, E. KÖBERLEIN, *op. cit.*, p. 62-67. Sur l'utilisation des éléphants – animaux solaires – dans cette cérémonie qui s'est tenue au cirque – représentation du cosmos –, on rapprochera l'épisode du Colosse de Néron, déplacé à l'aide de vingt-quatre éléphants pendant le règne d'Hadrien, Colosse qui est alors consacré au Soleil (*Histoire Auguste*, *Hadrien*, XIX, 12-13) ; sur les éléphants tirant en triomphe les statues d'empereurs ou de membres de la famille impériale divinisés, voir SUÉTONE, *Claude*, XI; DION CASSIUS, LXXIV, 4; PLINE, XXXIV, 10.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> J.-CL. GRENIER, *Bollettino Monumenti Musei Gallerie Pontificie* 9/1, 1989, p. 21 et p. 30, n. 49; pour une localisation précise, voir E. Talamo, *op. cit.*, p. 124, fig. 10 (n° 28).

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> En dernier lieu sur ce « casino egizio », *ibid.*, p. 129-130 et 142-143.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> J.-CL. GRENIER, « Les inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque Pamphili. Un témoignage méconnu sur l'avènement de Domitien », *MEFRA* 99, 1987, p. 937-961.

d'Hadrien, désireux de diviniser son favori, fixant les modalités de son culte, fondant sa ville éponyme et instituant des jeux en son honneur <sup>51</sup>.

Ces deux exemples montrent combien le pouvoir impérial était attentif au contenu de ces textes pourtant « exotiques ». Peu importe que seuls de rares prêtres égyptiens fussent capables de les comprendre (il en était alors de même en Égypte) 52. Leur seule existence suffisait à les rendre opérant dans le cadre idéologique fixé par l'Empereur et ses proches conseillers.

La politique de Caligula se situe entre ces deux tendances, marquée d'une part par la volonté d'imprimer l'idéologie monarchique lagide à la fonction impériale romaine, d'autre part par une égyptomanie inhérente à sa propre éducation, marquée par le souvenir de la politique orientale d'Antoine.

Un dernier indice en faveur de notre reconstitution doit être signalé. Les statues du Vatican ont été retrouvées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les jardins de la Villa Verospi, propriété située sur la partie la plus occidentale des « Jardins de Salluste ». D'un point de vue topographique, il est intéressant de constater que la Villa Borghèse est mitoyenne de la Villa Verospi (les deux domaines sont séparés par le mur d'Aurélien). Si l'on tient compte de cet indice, on aurait peut-être un argument supplémentaire sur la provenance romaine de la stèle de Saïs, arrachée au site des « Jardins de Salluste » pour enrichir la collection Borghèse <sup>53</sup>.

Le contexte historique et idéologique du règne de Caligula, le contenu de la stèle et le lieu probable de découverte (d'un ou deux fragments) constituent un faisceau d'indices permettant d'envisager que la stèle de Saïs a été apportée à Rome sous le règne de Caligula, soit durant sa période d'union avec Drusilla, soit plutôt immédiatement après la mort de cette dernière (entre juin 38 et l'assassinat de Caligula en janvier 41) <sup>54</sup>. Les questions concernant les modalités de recherche et de transport d'ægyptiaca de ce type restent des plus obscures <sup>55</sup>.

Avant de conclure, je voudrais revenir sur la clepsydre de Philadelphe découverte sur le site de l'Iseum Campense et signalée plus haut. Ce monument dont la construction a été votée en 43 a. C. par les triumvirs a été détruit par Tibère, puis reconstruit par Caligula en 38<sup>56</sup>. Dans le

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Sur cet obélisque, A. GRIMM, D. KESSLER et H.MEYER, Der Obelisk des Antinoos. Eine kommentierte Edition, Munich, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Les textes de l'obélisque du Circus Maximus (aujourd'hui sur la Piazza del Popolo), apporté en 10 a. C. par Auguste, n'ont-ils pas été traduits par un certain Hermapion (AMMIEN MARCELLIN, XVII, 4, 17-23)?

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Cet argument en soi ne saurait suffire à emporter la conviction mais s'ajoutant aux autres éléments du dossier il constitue un éclairage supplémentaire. Les « Jardins de Salluste » ont été évoqués pour la provenance du fragment C. 123 du Louvre ; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, *op. cit.*, p. 204 (« Horti Salustiani (?) ») et p. 206.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Cf. J.-Cl. GRENIER, *Bollettino Monumenti Musei Gallerie Pontificie* 9/1, 1989, p. 30 pour l'installation des statues du Vatican. On rappellera que c'est en 37 qu'un obélisque est transporté d'Alexandrie à Rome (aujourd'hui sur la Place Saint-Pierre).

<sup>55</sup> Qui étaient les hommes (fonctionnaires romains, prêtres égyptiens ?) chargés d'apporter en Italie des monuments égyptiens porteurs d'un sens particulier, tels que l'on peut le supposer pour ceux réunis dans les « Jardins de Salluste » ?

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Voir p. ex. M. MALAISE, Inventaire, p. 212-214.

contexte général que l'on a tenté de retracer, je proposerai d'envisager que cet instrument au nom de Philadelphe a pu également arriver à Rome sous le règne de Caligula, à partir de 38, correspondant à la remise en état du temple d'Isis.

Une autre clepsydre au nom de Philadelphe mérite une courte attention. Le fragment de la collection Thorwaldsen de Copenhague (inv. 351) aurait été acquis à Rome, et il appartiendrait au même vase que le fragment Louvre N. 664 <sup>57</sup>. « La pièce du musée du Louvre [avec sa représentation de décans] est ajustée au calendrier julien, d'où il ressort qu'AP(rilis), écrit sur le rebord extérieur du vase, et qui correspond au deuxième mois égyptien, indique, d'après Letronne, "l'année romaine commencée par mars" <sup>58</sup>. » L'équivalence avec le calendrier romain sur ce fragment implique vraisemblablement une utilisation à Rome et non en Égypte, où les modifications calendériques (calendrier julien) n'avaient pas à être prises en compte par les prêtres dans les célébrations des rites <sup>59</sup>.

Deux clepsydres au nom de Philadelphe, dont une soulignant la volonté d'établir une équivalence entre le calendrier égyptien traditionnel et le calendrier julien ; la reconstruction du temple d'Isis du Champ de Mars ; la politique d'ouverture pour les cultes isiaques ; fêtes et célébrations (mystères) pour lesquelles des dates précises devaient être respectées, d'où l'importance de ces instruments indispensables à la mesure du temps égyptien. Autant d'éléments qu'il serait peut-être encore possible de verser au dossier de la « philadelphomanie » de Calligula que nous avons tenté de présenter avec, comme point de départ, la stèle saïte de Philadelphe.

L'étude de la dispersion des monuments égyptiens à travers la Méditerranée et leur transport à Rome est complexe. Il est bien souvent difficile de retracer avec précision leur histoire. Le cas de cette stèle de Philadelphe n'échappe pas à la règle mais permet au moins de proposer des hypothèses. Il témoigne en outre d'un second niveau de dispersion, plus récent, dû à l'achat d'une partie de la collection Borghèse par le musée du Louvre au début du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>60</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Sur ce fragment, voir O. NEUGEBAUER et R.A. PARKER, Egyptian Astronomical Texts III. Decans, Planets, Constellations and Zodiacs, Londres, 1969, p. 60, n° 44 et pl. 22 C.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> I. DANNESKIOLD-SAMSØE, op. cit., p. 33; d'après D.DEVAUCHELLE, LÄ VI, col. 1156, s. v. « Wasseruhr ».

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> On pourrait également envisager que cette adaptation calendérique a été faite à Alexandrie.

<sup>60</sup> Pour le Musée du Louvre, signalons la statue du général Hor (A. 88), consacrée à Hérychef, la statue d'Ounout léontocéphale (N. 4535) et le fragment d'une statue de Thoutmôsis III (A.F. 6936) provenant également de la collection Borghèse ; d'après P. ARIZZOLI-CLÉMENTEL dans G. BRUNEL (éd.), Piranèse et les Français, p. 12-13 ; O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA et M.P. TOTI, op. cit., p. 113-116 et p. 192-206 (pour l'ensemble des monuments conservés au Musée du Louvre et provenant de collections romaines).

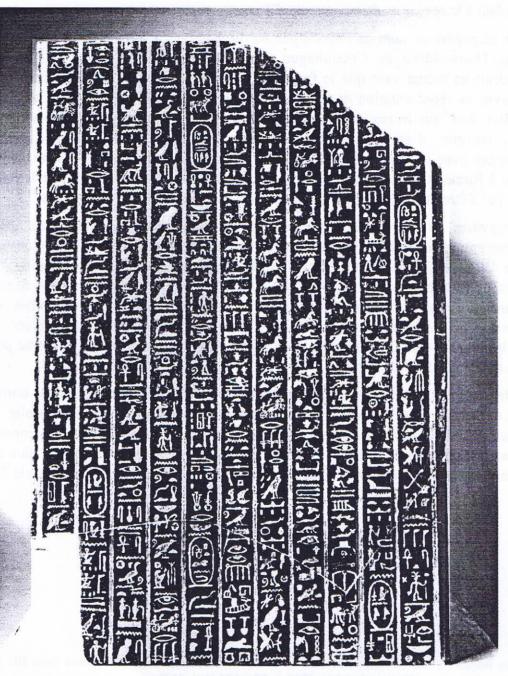


Fig. 1. Fragment Louvre C. 123. (© M. et P. Chuzeville, musée du Louvre).

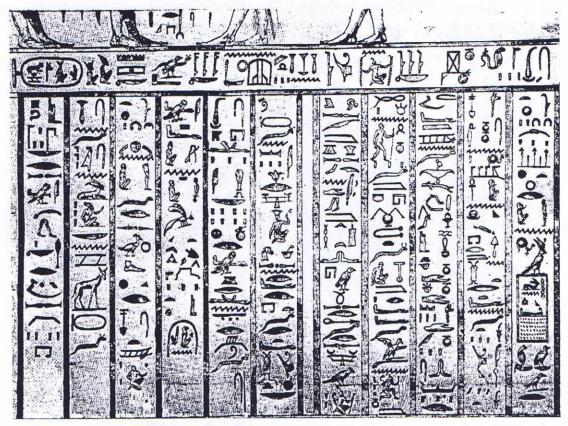


Fig. 2. Codex Ursinianus, fol. 6, r°. (D'après A. ROULLET, The Egyptian and Egyptianizing Monuments of Imperial Rome, EPRO 20, Leyde, 1972, pl. XLVI, 62).

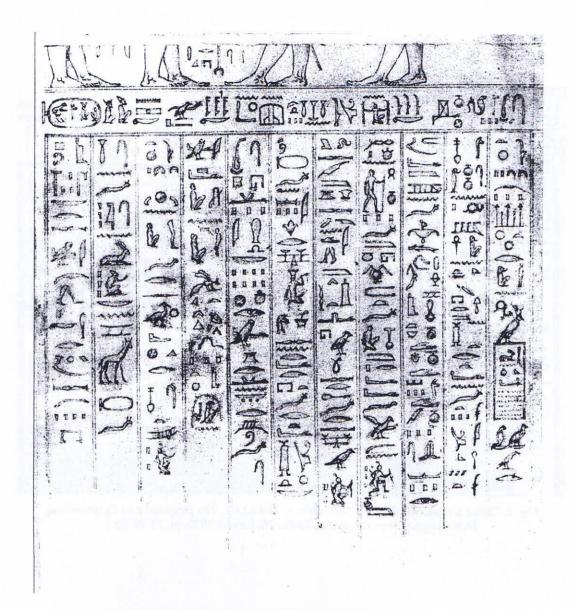


Fig. 3. Recueil É. Dupérac, inv. 26.403. Cabinet des dessins, musée du Louvre (© RMN).



Fig. 4: A. KIRCHER, Ad Alexandrum VII..., Rome, 1666, p. 123. (© Bibliothèque nationale de France, Paris).

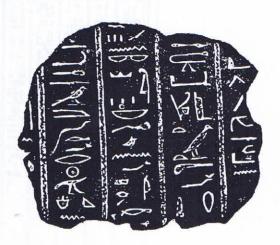


Fig. 5. L. LEGATI, *Museo Cospiano...*, Bologne, 1677, p. 166. (©Bibliothèque nationale de France, Paris).



Figure 6: C.C. MALVASIA, Marmora Felsinea..., Bologne, 1690, p. 33 (cliché Bibliothèque nationale de France, Paris).



Figure 7: Fragment Naples, inv. 1034 (cliché Soprintendenza Archeologica delle Province di Napoli e Caserta)

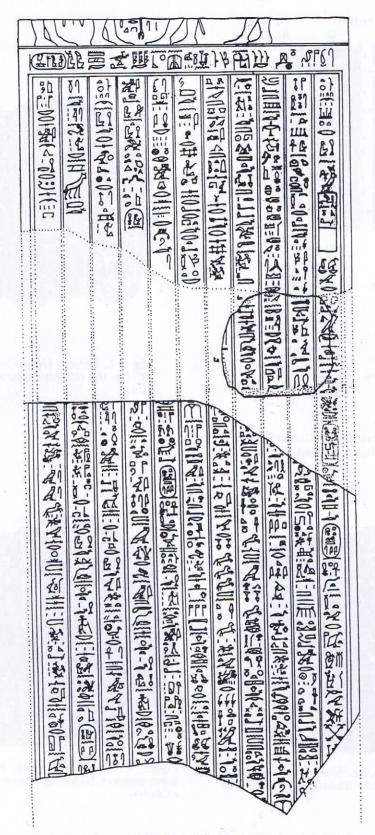


Fig. 8. La stèle saïte de Ptolémée Philadelphe : essai de reconstitution.